

Décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences du Conseil Municipal

- Attribution de marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des logements Grenier à la société ATRIUM
- Signature d'un contrat d'entretien des chaudières des 13 logements communaux avec la société LOGISTA
- Signature d'un contrat d'accès à la plateforme de dématérialisation des marchés publics avec la société DEMATIS « e.marchespublics.com »
- Exercice du droit de préemption sur la propriété cadastrée au AE n°84 d'une superficie de 491 m²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé :

ADMINISTRATION GENERALE

- De désigner un secrétaire de séance auxiliaire
- De signer une convention de mise à disposition d'un local 72 ter rue Raoul Briquet avec la Communauté Urbaine d'Arras

FINANCES

- D'intégrer l'actif et le passif du Syndicat Intercommunal de la zone d'habitation de Saint Laurent Blangy et de Saint Nicolas au budget communal
- Décision modificative budgétaire n°1/2010
- D'attribuer les subventions à l'Association du restaurant du Cœur Artois Ternois :
 - o Goûter de Noël
 - o Action cinéma
- D'attribuer une subvention à l'institut d'Education Motrice du Vent de Bise « Paul Dupas »

PERSONNEL

- De modifier le tableau des effectifs
- D'actualiser le régime indemnitaire
- De prendre en charge les démarches individuelles de Validation des Acquis de l'Expérience
- D'indemniser les frais de déplacement dans le cadre des formations décentralisées

ACTION SOCIALE

- De renouveler le Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras
- De fixer le montant de la participation à l'action Gymnastique
- Programme Horizons Solidaires : de signer la convention de partenariat pour la mise en place d'un chantier Horizons Solidaires 2011 avec l'AFP2I

TRAVAUX

- De signer la convention de participation financière avec la Communauté Urbaine d'Arras pour l'installation de feux tricolores rue Raoul Briquet